

Municipalité de Rémigny

**PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ DE RÉMIGNY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la Municipalité de Rémigny, tenue à la salle du conseil municipal, situé au 785, rue Principale, à Rémigny **LE MARDI 16 JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE (2024)** à dix-neuf heures trente (19 h 30).

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Yves Rainville
Madame Samantha Dufresne
Madame Cindy Coderre
Madame Nicole Lefebvre

Tous conseillers, conseillères formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Cathy Bruneau, la séance est ouverte à 19 h 30.

Sont également présents : Madame Stéphanie Talbot, directrice générale par intérim, Monsieur Olivier Pelletier, inspecteur municipal, Madame Alexandra Gagnon-Picard, chargée de projet et Madame Germaine Champoux, adjointe administrative.

001-01-2024

1. Acceptation de l'avis de convocation

IL EST PROPOSÉ par Madame Cindy Coderre;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER l'avis de convocation de cette réunion extraordinaire.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

002-01-2024

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Lefebvre;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

003-01-2024

3. Adoption du budget 2024

CONSIDÉRANT qu'une erreur dans les calculs du fichier Excel a été constatée lors du report du budget au système comptable;

CONSIDÉRANT que l'erreur constatée crée un débalancement du budget adopté en décembre;

CONSIDÉRANT les modifications apportées au budget pour reporter certaines dépenses prévues en 2024 au budget de l'année 2025;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter le budget corrigé;

CONSIDÉRANT que les dépenses prévues s'établissent comme suit:

Administration générale
Sécurité publique

Transport
Hygiène du milieu

Santé & bien-être	462 277 \$
Urbanisme	105 625 \$
Loisirs & culture	711 636 \$
Frais de financement	62 553 \$
Total des dépenses	434 \$
	4781 \$
	288 472 \$
	3 800 \$
	1 639578 \$

CONSIDÉRANT que les revenus s'établissent comme suit :

Taxes	341 903 \$
Services	75 188 \$
Tenant lieu de taxes	94 806 \$
Transfert	175 643 \$
Services rendus	41 272 \$
Imposition de droits	7 700 \$
Intérêts	5 000 \$
Autres revenus	735 850 \$
Affectation de surplus	162 216 \$
Total des revenus	1 639 578 \$

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yves Rainville;

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

- **D'ADOPTER** le budget 2024 corrigé tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

004-01-2024

4. Adoption du PTI modifié

CONSIDÉRANT que le budget a dû être modifié pour rééquilibrer les dépenses qui comportaient une erreur dans les formules du document Excel;

CONSIDÉRANT que certains projets ont dû être reportés à la prochaine année afin de refléter les corrections budgétaires;

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Lefebvre;

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

5. Période de questions de l'assistance

Aucune question.

005-01-2024

6. Levée de la séance

Ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, la conseillère Madame Samantha Dufresne propose la levée de l'assemblée il est 19 h 39.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Directrice générale et greffière-trésorière
par intérim

Je, Cathy Bruneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.